



Comité Directeur du 26 mars 2005

Présents : Jacques Bettenfeld, Francis Arnault, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format, Claude Scarsi, Claude Perruchet, Monique Ansquer, Jean-Charles Bouillot, Pierre-Michel Ferry, Michel Grout, Jean Laterrot, Jean-Claude Moreau, Michel Persiaux
Excusés : Jacques Taillefer, Alain Koubi, Claude Bouligaud, François Garcia, Laurent Jançon
Assistent : Joël Delplanque, Jean Férygnac, Francis Serex, Philippe Bana, Philippe Soubranne (partiellement), Olivier Hayes

sous la présidence de André Amiel

La séance est ouverte à 9h, au siège de la FFHB

1 – Le procès verbal de la réunion du Comité Directeur des 4 – 5 février est adopté.

2 – Claude Scarsi expose les propositions de modifications des textes relatifs à la LNH, qui ont été approuvées par son Comité Directeur, et qui concernent :

- pour les statuts :

- la période de tenue de la deuxième assemblée générale (article 11),
- la nomination d'un commissaire aux comptes (articles 13 et 27),
- l'adoption d'un règlement disciplinaire conforme au règlement disciplinaire fédéral (article 28).

- pour la convention :

- la compétence de la FFHB sur les centres de formation (préambule),
- les attributions disciplinaires de la LNH (chapitre 1 – section 1 – article 3),
- le contrôle de gestion des clubs (chapitre 2 – articles 3 et 4),
- l'homologation des contrats des joueurs (chapitre 2 – article 1),
- la qualification et l'attribution des licences (chapitre 3 – article 2),
- les droits de télédiffusion, multimédia et annexes (chapitre 4 – article 2).

Conformément aux dispositions du préambule de la convention FFHB/LNH, le Comité Directeur de la FFHB approuve ces modifications, qui seront soumises à l'adoption de l'assemblée générale fédérale.

3 – Conformément à l'article 4.2 du règlement intérieur, le Comité Directeur arrête l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale fédérale, qui sera envoyé aux Ligues, Comités et membres du Conseil d'Administration avant le 31 mars.

4 – Le Comité Directeur prend connaissance des principes qui régiront l'attribution des plaquettes fédérales 2005. L'élaboration des propositions est confiée à Jean Férygnac, Georges Format et Claude Perruchet, qui pourront y associer des personnes extérieures au Comité Directeur.

5 – André Amiel et Philippe Soubranne rendent compte de la rencontre qui a eu lieu le 16 mars avec le Président de l'IHF Hassan Moustapha à Bâle pour échanger sur les affaires internationales. Les points suivants ont été abordés :

5.1 - Les relations avec les confédérations Africaine et Océanique :

Il s'agit d'uniformiser les actions en direction de ces deux confédérations à partir d'un programme établi en commun avec l'IHF. La FFHB a accepté de faire une proposition de programme pour mettre en place ces actions. Ce programme contiendra notamment les actions visant la formation des entraîneurs, des cadres officiels et les aides matérielles. Il sera exécuté sous la responsabilité de l'IHF

dans le cadre du financement «solidarité olympique », et dans le cadre global de l'aide mondiale au développement. Il est envisagé de remettre en action le principe d'un conseiller itinérant. Une réunion bilan annuel sera programmée

5.2 – Les qualifications olympiques :

Le CIO demande une séparation claire des objectifs des championnats du Monde et des qualifications olympiques et souhaite une qualification propre pour les JO et pour les championnats du Monde. Ce système ne serait pas mise en place avant 2009.

5.3 - Vidéo team IHF

Il n'a jamais été mis fin à son existence. Lorsque les vidéomens de la FFHB travailleront pour l'IHF ils seront des officiels de l'IHF. Ils participeront aux championnats du Monde et aux Jeux Olympiques selon un programme établi par le Président de l'IHF ou les Présidents de commissions. La nature des tournages sera précisée et répondra à deux objectifs : tournages des compétitions et films à sujets spécifiques. Un contrat sera établi entre la FFHB et l'IHF pour fixer les conditions de ce partenariat.

5.4 - Mondial féminin 2007

Une garantie verbale et un engagement du Président Moustapha sur la participation financière minimale de l'IHF pour ce championnat du Monde a été donnée.

Une visite des sites possibles par une commission ad hoc de l'IHF se déroulera durant la deuxième quinzaine d'avril. La remise des dossiers pour cette visite devra être faite pour le 15 avril.

Un groupe composé de Jacques Taillefer, Jean-Pierre Feuillan, Joël Delplanque, Philippe Bana, Philippe Soubranne et Olivier Krumbholz a été chargé par le Bureau Directeur de préparer ces visites, auxquelles Jean-Michel Germain sera également associé.

5.5 - Commission des athlètes de l'IHF

Les élections doivent se faire en juin. Jackson Richardson est candidat. Le Président Moustapha souhaite que Jackson l'accompagne début juin pour une réunion au CIO.

6 – Projet Informatique

6.1 - Comme indiqué dans le procès verbal de la réunion du Bureau Directeur du 11 mars (point 3), suite à l'intervention de Christian Liénard lors de la réunion du Conseil d'Administration le 5 mars relative aux coûts liés à ce projet, un contact a été établi, comme convenu, entre Jérémie Littière, qui a contribué au développement du système existant dans la Ligue Nord - Pas de Calais, et Cyril Collin, responsable du service informatique de la FFHB. Toutes les informations souhaitées par Jérémie Littière lui ont été communiquées par Cyril Collin. La FFHB est toujours, à ce jour, dans l'attente des remarques que Jérémie Littière pourra formuler, qui permettront d'éclairer l'analyse des offres reçues, et de préparer au mieux la décision de l'assemblée générale fédérale.

6.2 - L'expertise d'un cadre dirigeant d'un grand groupe informatique français a également été sollicitée. Il a confirmé la cohérence des propositions financières concernant le développement, après que le dossier des spécifications techniques lui ait été transmis. Il doit aussi fournir un avis sur les coûts de fonctionnement (hébergement et infogérance).

6.3 - Des discussions sont encore en cours avec les prestataires candidats, en particulier en ce qui concerne d'une part les coûts de fonctionnement (hébergement et infogérance) pour lesquels une offre pour un service réduit a été demandée (13h/24 au lieu de 24/24) et, d'autre part, le projet de contrat, qui sera également soumis au service juridique de la Fédération.

7 – Intervention de Francis Arnault

Après avoir participé à deux réunions du Conseil des Présidents de Ligue, à une réunion du Conseil des présidents de Comité, aux diverses réunions du Bureau Directeur, du Comité Directeur et du Conseil d'Administration, ainsi qu'au colloque des CTF, il constate que la Fédération peut être assimilée à un assemblage de « familles », voire de « bastions », plus ou moins bien structurés, sans beaucoup de communications entre eux. Il lui paraît donc indispensable d'entreprendre un décloisonnement qui permettra de prévenir un certain nombre de tensions sous-jacentes.

Une première étape de ce décloisonnement sera une réunion du groupe de coordination, structure prévue par l'article 17 du règlement intérieur, et qui regroupe le Comité Directeur, les quatre représentants des Présidents de Ligue et les quatre représentants de Comité. Cette réunion se tiendra le 14 mai prochain.

8 – André Amiel rend compte de la réunion qu'il a eu en compagnie de Francis Arnault le 24 mars, avec trois représentants des Présidents de Ligue (Christine Maillet, Georges Potard et Jean-Paul Renaud).

A 11h15, le Comité Directeur accueille le Président de l'IHF Hassan Moustapha, qui assiste à la fin de la réunion.

9 – Le Comité Directeur prend connaissance des propositions de modifications de l'article 63 des règlements généraux relatif à l'entrée en France des joueurs étrangers et à la délivrance de licence FFHB, faites par le service juridique. Ces modifications ont pour but de revenir au strict respect des dispositions du droit français dans ce domaine, à savoir le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (ESEDA). La décision de qualification et de délivrance de la licence ne pourra intervenir que lorsque l'intéressé sera régulièrement autorisé à séjourner (amateur) ou à travailler (professionnel) sur le territoire français. Après en avoir débattu, le Comité Directeur adopte le principe de ces modifications sous réserve de quelques aménagements rédactionnels.

10 – Le Comité Directeur prend connaissance du compte rendu de la commission Développement et de celui de la commission des Statuts et de la réglementation relatif au contrôle des obligations (13 clubs ont été sanctionnés, 12 ont fait appel de la décision dont 11 ont eu gain de cause, donc, au total, seulement 2 clubs ont été sanctionnés).

11 – À la majorité, le Comité Directeur donne son accord pour une parution fédérale dans la plaquette qui sera éditée à l'occasion du centenaire de l'association des journalistes sportifs.

12 – André Amiel rend compte du déroulement de la procédure de recrutement d'un Directeur administratif et financier. Trois candidats ont été rencontrés.

13 – Deux questions sont été posées au Président de l'IHF concernant :

- la candidature de la France à l'organisation du championnat du Monde féminin 2007,
- le nouveau mode de qualification pour les championnats du Monde et les Jeux Olympiques.

La séance est levée à 12h15.

Claude PERRUCHET

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

Secrétaire Général

André AMIEL

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop and a smaller signature below it.

Président de la FFHB